

Dispositions contractuelles pour le « lodge alpin d'Alexandrine »



1. L'appartement loué

Chaleureux et authentique appartement en duplex de 2 pces, pour 2 personnes. Situé au cœur du village, dans une ancienne maison villageoise. Entièrement rénové en 2015 dans le respect de l'esprit alpin.

- Au rez, 1 chambre avec un lit double, une grande armoire-penderie.
- Une salle de bain avec douche. Economat attendant.
- A l'étage un grand séjour, salon, salle à manger
- cuisine équipée, plaques vitrocéramiques à induction, four, lave-vaisselle, frigo-congélateur, machine à café Nespresso, TV antenne TNT et radio DAB+
- chauffage électrique
- Une terrasse équipée (Vue sur le Touno, le Cervin et l'hôtel Weisshorn)
- Un bûcher servant de local à ski et dépôt de matériel.
- Un abri pour petite voiture. Le parcage est un peu délicat et réservé aux bons chauffeurs, plus facilement en reculant. Mais vous avez à l'entrée du village suffisamment de places de parc pour libérer l'entrée de l'appartement.

1. Prix et paiement

Nos prix comprennent : la location, le chauffage, eau et électricité. Le prix pendant les semaines de Noël et Nouvel an et les vacances de Carnaval est de 950.- frs. Les autres périodes de l'année, le prix varie entre 850.- et 650.-. La moitié du prix de location à la signature du contrat à titre d'arrhes. Le solde de la location et la caution payables un mois avant l'arrivée.

2. Frais supplémentaires (en sus)

- **Nettoyage:** Le nettoyage du logement à la fin du séjour est de la responsabilité du locataire. Nous vous demandons de rendre le logement tel que reçu soit, vaisselle lavée et rangée, lave-vaisselle vidé, ordures et verres déposés dans les containers, nettoyage général y compris cuisine et salle de bain. Aspirateur et produits de nettoyage à disposition dans l'économat. Un montant 200.- frs sera retenu dans le cas contraire.
- **Lingerie / literie:** vous prenez votre propre lingerie et literie. Dans le cas contraire, nous pouvons vous fournir ce matériel selon les forfaits ci-joints :
 - Forfait linge de lits, de bain et de cuisine : 35.- frs
 - Les dimensions pour literie : matelas 160 x 200, duvet 240 x 240, 2 oreillers 65 x 65
 - **Taxe de séjour:** encaissé en fin de séjour, 2.50/jour/personnes
 - **Caution:** 200.- frs payable à la réservation. Remboursée au retour des clefs

3. Durée de la location

En principe le logement est loué à la semaine du samedi entre 15h00 et 17h00 au samedi suivant à 10h00. Prix réduits pour 2 semaines et plus.

4. Animaux

Les animaux ne sont pas admis

5. Nombre de personnes

Le logement est aménagé pour 2 personnes. Tout surnombre est exclu.

6. Dégâts et visite des locaux

Le bien loué est remis au locataire dans un état de propreté et conforme au contrat. Si des dommages sont constatés au moment de la remise du bien loué ou si l'inventaire est incomplet, le locataire est tenu d'en avvertir immédiatement le propriétaire-bailleur. Sinon le bien loué est réputé avoir été remis en parfait état et le locataire doit répondre de tous dommages. Si le locataire prend possession tardivement du bien loué ou pas du tout, le montant intégral du loyer reste dû. Le propriétaire-bailleur se réserve le droit de visiter les locaux loués en tout temps en accord avec le locataire.

CONTRAT DE LOCATION

Entre le propriétaire-bailleur :

Serge Heymoz, Entre-deux-Torrents 39, 3960 Loc-Sierre, Tél. 079 667 60 01

Et le locataire :

.....

Du samedi :Au samedi :.....

Pour un montant de : /par semaine

Payable comme suit :

½ location à la réservation comme avance et arrhes :frs

Solde de la location :frs

Cauton : 200 frs

Lingerie : oui / non :frs

Total payable un mois avant l'entrée :frs

A la Raiffeisen Sierre & Région, place de la Gare 7, 3960 Sierre

Compte Huguette et Serge Heymoz, n° 234810.97

IBAN : CH17 8059 8000 0234 8109 7

Ou me demander l'envoi d'un bulletin de versement

Ainsi fait à Sierre le : Signatures :

Serge Heymoz :Locataire :

Retenue taxes de séjour : 2.50 frs/jours/personnes :

Retour de la caution après déduction taxes de séjour :frs

Date :Signature du locataire :